



**MINISTERE
DE L'EDUCATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA CULTURE**
DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

N° 21/2025 - DGEE/BCM

DU : 23/10/2025

Objet du marché :

RÉNOVATION DES FAÇADES (A/C/D) COLLÈGE DE TAAONE <i>ARCHIPEL DES ÎLES DU VENT</i>

Date de mise en publication : 18 NOV. 2025

Date limite de remise des offres : 12 DEC. 2025

Heure limite de remise des offres : 11 h 00

Lieu de remise des offres :
Bureau des constructions scolaires
de la Direction Générale de l'Education et des Enseignements,
Rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome - Pirae
B.P. 20673 - 98713 - PAPEETE - TAHITI
Tél. 40 46 29 44 ou 40 46 29 46

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE N° 21/2025/DGEE/BCM du 29/10/2025

I. Informations relatives à l'acheteur public :

1.01. Catégorie : Polynésie française.

La Polynésie française, représentée par le ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la culture, BP 2551, 98713 Papeete - TAHITI, Immeuble CGM, Rue du Général de GAULLE - Tél. : 40.54.87.80 secretariat.mee@gouvernement.pf, qui a toute autorité pour mener les opérations de passation et de signature du marché

II. Objet et caractéristiques principales :

2.01. Objet : Les travaux prévus concernent rénovation des façades (A/C/D) collège de TAAONE.

2.02. Catégorie de prestations à laquelle se rattache le marché : Travaux

2.03. Lieu d'exécution des prestations: Collège TAAONE

2.04. Durée prévisionnelle du marché : 6 mois, toutefois, son exécution ne sera décomptée que durant les périodes de vacances scolaires.

III. Prestations divisées en lots :

Le marché sera en lot unique « entreprise générale ».

IV. Type de procédure :

La procédure retenue est la procédure adaptée (LP 321-1 et suivants du CPMP).

V. Critères d'attribution :

Les critères d'attribution et les conditions de leur notation sont définis dans le règlement de la consultation.

VI. Délai de remise des candidatures et/ou des offres :

Date limite de remise des candidatures ou des offres : à 11 heures, délai de rigueur, au bureau des constructions scolaires (BCM), BP 20.673 - 98713 Papeete, Tél. 40.46.29.41, Fax 40.46.29.48, Rue TUTERAI TANE (route de l'hippodrome, face à l'école TUTERAI TANE) à PIRAE.

Toute offre parvenue après cette heure sera rejetée.

VII. Renseignements complémentaires :

7.1. Le règlement de la consultation et l'ensemble du dossier peuvent être consultés sur le site de la DGEE ou au bureau des constructions scolaires de la Direction générale de l'éducation et des enseignements (DGEE), rue TUTERAI TANE (route de l'hippodrome) à PIRAE – BP 20.673 – 98713 Papeete.

Les horaires de consultation sont : Lundi, Mardi, Jeudi de 7h30 à 15h30, et le mercredi et vendredi de 7h30 à 12h.

7.2. Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le dossier de consultation sera envoyé par mail ou remis à chaque candidat sur clef USB (clef USB fournie par le candidat), sur simple demande du candidat.

Le candidat adressera alors une demande écrite en précisant l'identité de l'entreprise et son contact, aux trois adresses mails suivantes : teiva.ioane@education.pf et vainui.rauzy@education.pf et pierre.nordman@education.pf.

7.3. Contenu du dossier de réponse :

Le contenu du pli de réponse à remettre est défini : dans le règlement de la consultation.

7.4. Adresse et modalités pour la remise des plis :

- Dans une seule enveloppe à l'adresse de la DGEE au secrétariat du bureau constructions scolaires - rue Tuterai Tane (route de l'hippodrome) - PIRAE.

Elle portera la mention « Rénovation des façades (A/C/D) collège de TAAONE».

VIII. Date d'envoi du présent avis à la publication : Le **18 NOV. 2025**

Le ministre de l'éducation,
de l'enseignement supérieur
et de la culture



Ronny TERIIPAIA

